



Le 3 octobre 2013

Mr Jean Esmonin
Maire de Chenôve
Place Pierre Meunier
BP130
21300 Chenôve

Mr le Maire,

Par la présente, nous ré-intervenons afin que vous preniez la mesure du danger sur le site du mail « Tramway » sur votre commune. Le 3 juillet nous vous écrivions afin de sécuriser cet endroit.

En effet depuis l'ouverture de la ligne T2 (décembre 2012) qui va de Chenôve centre à Dijon (terminus Valmy), nous demandons que ce site soit sécurisé.

Vous trouverez en copie ci-joint notre premier courrier de mise en garde.

Vous n'avez aucunement agi sur ces points. Depuis accidents et jeunes qui roulent sur cette plateforme ne sont que notre quotidien. Le dernier « jeu » en vogue de vos jeunes concitoyens est « je m'élance devant le Tram et qui passera le plus proche sans être touché ».

Vous comprenez bien que pour nous ce n'est plus tenable, et tous les jours des signalements sont faits à notre Poste de commandement centralisé.

Aujourd'hui, nous ne voulons pas prendre le risque de **TUER** une personne lors de ces rodéos « urbains ».

Dès qu'un incident interviendra sur cette portion (Mail), nous demanderons aux agents conduisant le « Tram » d'exercer leur droit de retrait individuel.

Par cela nous leur demanderons dès l'arrivée à la station « Bourroches », d'avoir un retournement par le Centre de maintenance, afin de repartir sur Dijon et ne plus desservir votre commune.

En tant qu'organisation syndicale soucieuse de la sécurité des personnels et de l'espace public, nous nous devons d'agir avec une grande réactivité avant qu'un mort ne survienne dans cette espace de « pseudo-jeux ». Nous ne pouvons préjuger ce qu'un accident tragique provoquerait dans le quartier et toutes les conséquences qui en découleraient. Nous vous savons suffisamment proches de vos habitants et comprendrez notre désarroi dans cette situation.

Les élections municipales approchant, vous comprendrez que nous ferons pression jusqu'à temps que notre demande soit réalisé. Vous pénaliserez ce quartier qui a un grand besoin de transport par votre négligence dans le domaine de la sécurité routière et urbaine.





Nous vous enjoignons à prendre mesure, sur les aménagements déjà exécutés dans l'agglomération (Quetigny carrefour Conforama, Chevigny face au lycée Jean Marc Boivin, Dijon face au lycée Montchapet) pour vous inspirer des travaux à effectuer.

Nous vous rappelons que si un accident grave devait survenir, nous nous porterions partie civile avec notre collègue contre le responsable légal de la commune pour ne pas avoir agi avant l'accident, malgré nos divers courriers de prévenance.

Sachez que ces courriers seront transmis à notre direction, Le grand Dijon, Le Bien Public, les médias locaux d'information (pour informer de vos négligences en la matière) et Le STRMTG (Garant des systèmes Tramways Français).

N'ayant aucun autres moyens de vous faire comprendre la gravité du problème, nous vous prions d'agréer, monsieur le Maire de Chenôve, nos salutations les meilleurs.

Mr Vandembroucke François

Délégué syndical

Pour l'équipe CFDTDIVIA

des choix, des actes

